

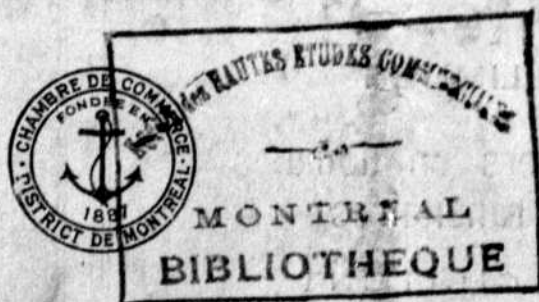
22e ANNEE.

MARS, 1921

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Le canal Welland et celui de la Baie Georgienne	27	La surtaxe sur les services publics . . .	37
La circulation monétaire de la France	30	Cinquième foire suisse d'échantillons, à Bâle (Suisse)	38
La question de fumer pendant le travail	30	Nouvelle société	38
Assemblée annuelle de la Banque d'Epargne	30	L'offre et la demande	38
La foire commerciale de Bruxelles	31	Accusé de réception	39
Travaux de la Chambre	31	Le marché du papier	40

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

MONTREAL à LONDRES.
MONTREAL à BRISTOL
(Avonmouth Dock)
PORTLAND à LONDRES.
PORTLAND à BRISTOL
(Avonmouth Dock)

Jules Hone, Travel Agencies

9 Boul. St-Laurent. Montréal

The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean. N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.



CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW YORK à LIVERPOOL
NEW YORK à CHERBOURG &
SOUTHAMPTON
NEW YORK à PLYMOUTH.
CHERBOURG & LIVERPOOL
NEW YORK à PLYMOUTH.
CHERBOURG & Southampton
NEW YORK à PLYMOUTH.
HAVRE
NEW YORK à PLYMOUTH.
& HAMBOURG.
NEW YORK à
MEDITERRANEE
BOSTON à LIVERPOOL
BOSTON à LONDRES.

The Cunard SS. Co., Ltd.

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enlecar"

WHITE STAR-DOMINION LINE

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

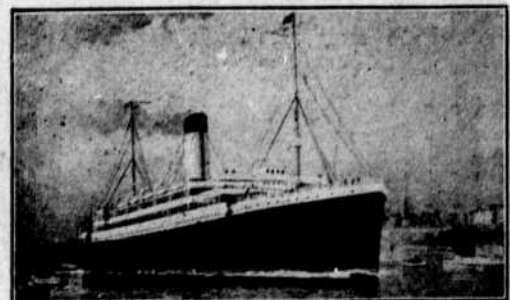
MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL (En été)

PORTLAND Me—LIVERPOOL (En hiver)

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris. The American Travel & Transport Agency; A. LePont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.

WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1921-1922

PRESIDENT:

M. ALFRED LAMBERT, 16 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, 584, St-Paul Ouest.

TRESORIER:

M. ALEX. PRUD'HOMME, 10, rue de Bresoles.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, 338, Notre-Dame Ouest.

SECRETAIRE:

M. LEON LORRAIN, 76, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, rue Notre-Dame Ouest.

M. L.-E. Beaulieu, C. R., 80, rue St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Alfred Lambert, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adéard Fortier, Frank Pausé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

CONSEILLERS:

MM. Aubry, J. B. A., de "A. Aubry & Fils Ltée", 600, Ave. Delorimier.
Charbonneau, J. A. M., pharmacien en gros, 30, rue St-Paul E.
Chaussé, Alcide, architecte, 72, rue Notre-Dame Est.
Daoust Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", 43 Victoria sq.
Desaulniers J.-V., agent d'affaires, 90 rue St-Jacques.
Fontaine Emile-F., dir.-gér. "Agence Can. de Pub.", 284 La-gauchetière O.
Gervais J.-P., march. de nouveautés, 209 Ste-Catherine Est.
Grothé Raoul-O., "L.-O. Grothé Ltée", 566 boul. St-Laurent.
Hardy A.-H., de "Greenfields Ltd.", 17 Victoria square.

Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., march. de bois, 55 St-Frs-Xavier.
Latourelle Téléphore, maître-plombier, 6 rue Craig Ouest.
Lavallée A.-S., march. de chaussures, 101 boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., industriel, 92 Notre-Dame Est.
Paulhus J.-A., "D. Hatton & Cie", 18 rue Bonsecours.
Pellerin J.-H.-E., "Labrecque & Pellerin", 11 St-Timothée.
Raymond Alphonse, manuf. de conserves, 520 rue Panet.
Rolland Emile, "Imprimerie Moderne", 39 rue Dowd.
Roy Alfred, I.C., ingénieur industriel, 72 Notre-Dame Est.
Viau Henri, expert-comptable, 137 rue McGill.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C. P., de Laporte, Martin et Cie, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 331, rue Notre-Dame Est.
L.-E. Geoffrion, financier, 96, Notre-Dame Ouest.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant.
Damase Masson, ancien négociant, St. Jovite, P. Q.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, ave de l'Hôtel de Ville.
Isale Préfontaine, financier, 35, St-Jacques.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.

MM. Frédéric C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.
Adéard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
Frank Pausé, L.-G. Beaubien et Cie, 50, Notre-Dame Ouest.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180, rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59 St-Pierre.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

MM. J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.
Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 72, rue Notre-Dame Est.
J.-N. Cabana, 90, Notre-Dame Est.

Vérificateurs:

J.-B.-A. Gougeon, et Henri Beauregard.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1920 1921

Affaires municipales:—M. J.-V. Desaulniers, président; MM. J.-N. Cabana, Jos. Elie, Joseph Ethier, Adéard Fortier, Alcide Chaussé, J.-O. Labrecque, Victor Lévesque, G. Normand, Dr J.-C. Poissant, Isale Préfontaine, L.-A. Lavallée, Léon Trépanier, Emery Larivière, Alex. Prud'homme.

Agriculture et colonisation:—M. Adéard Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, Dr Daubigny, L.-M. Cornélius, Pétrus Fortier, Ed. Gernaey, J.-E. Lareau, S. Oulmet, Ch. Langlois, H.-C. Cornélius.

Cuir et peaux:—M. Joseph Daoust, président; MM. J.-I. Chouinard, Emile Corbell, Wilfrid DeLorme, L.-E. Gauthier, A.-S. Lavallée, Henri Viau, Paul-E. Joubert.

Enseignement technique et commercial:—M. Edouard Montpetit, président; MM. Rod. Bédard, Louis Bourgois, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Ludger Gravel, Henri Laureys, P. LeCointe, Frank Pausé, Henri Viau, L.-M. Lymburner.

Epiceries et produits alimentaires:—M. Joseph Ethier, président; MM. Armand Chaput, Eug. Couvrette, J.-A. Debien, Nap. Gendreau, Chs Langlois, J.-L. Lussier, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce:—M. J.-B.-A. Aubry, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, Raoul-O. Grothé, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, L.-M. Lymburner, Frank Pausé, L.-N. Patenaude, C.-E. Racine, Emile Rolland, J.-A. Trudeau, J.-F. Loisel.

Expositions et musées:—M. J.-P.L. Bérubé, président; MM. C.-H. Catelli, A. Chaussé, J.-E.-G. Daoust, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, le général Labelle, H. Laureys, S. Oulmet, Henri Viau, E.-C. Vidricaire, Jos. Quintal, Ludger Gravel, Arthur Vincent.

Finances:—M. Joseph Ethier, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Adéard Fortier, Jos. Fortier, Ludger Gravel, J.-P. Gervais, Paul Joubert, Alex. Prud'homme, Jos. Quintal, L.-M. Lymburner, J.-E.-C. Daoust.

Législation:—Hon. N. Pérodeau, président; MM. L.-E. Beaulieu, C.R., C.-H. Catelli, J.-E.-C. Daoust, Léon Garneau, C.R., Ludger Gravel, L.-A. Lavallée, Rod. Tourville, Jos. Versailles.

Industrie minière et forestière:—M. J.-O. Labrecque, président; MM. Avila Dufort, J.-P. Dupuis, Jos. Elie, F.-C. Laberge, J.-A. Laferté, P. LeCointe, J.-B.-D. Légaré, Ch. Raymond, Alfred Roy, Arthur Surveyer, Rod. Tourville.

Nouveautés:—M. Jos. Filiatrault, président; MM. J.-T. Corroli, Eug. Durocher, Raoul Dupré, J.-N. Dupuis, J.-O. Gareau, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy, L.-N. Messier, A.-F. Ladouceur, Norman Paulet, J.-F. Loisel.

Produits chimiques:—M. Louis Bourgois, président; MM. Joseph Contant, Arthur Décary, J.-A.-M. Charbonneau, J.-G.-A. Filion, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Henri Lanctôt, Pierre Leduc, Henry Miles, Rolland Préfontaine.

Quincaillerie et métaux:—M. J.-B.-A. Aubry, président; MM. Alfred Barrette, J.-N.-R. Cousineau, John A. Durand, Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, L.-L. Lafleur, Tél. Latourelle, Arthur Léger, Aquila Legis, L.-M. Lymburner.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones:—M. C.-H. Catelli, président; MM. Adéard Fortier, Geo. Hyde, Frank Pausé, C.-E. Racine, Emile Rolland, Arthur Surveyer, S. Oulmet, Rod. Tourville, J.-A. Trudeau, L.-M. Cornélius, J.-V. Desaulniers, Henri Viau.

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE CONDITION

Pour
Chevaux, Bestiaux,
Chiens,
Volailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart des maladies et pour faciliter la mue et rendre le poil soyeux.

Quinquinol Stock Food Co., Enrg

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS

de

CONFITURES,

GELEES, SIROPS, KETCHUP,

LESSIVE CONCENTREE, CAUSTIQUE, etc.

Tél. Est—1649-1075

111 rue St-Timothée, Montréal

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit:

\$500,000

Capital payé:

\$125,000

Réserve et profit non distribués:

\$140,781.25

Fonds administrés:

\$9,538,000

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE
FORTUNES PRIVEES

VOUTES DE SURETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. J. O. GRAVEL, Montréal, Président.

Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., Montréal, V.-Prés.

A. TURBETINI, Paris, France.

MARTIAL CHEVALIER, Montréal.

J. H. THORS, Paris, France, Vice-Président.

TANCHEDE BIENVENU, Montréal.

L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.

Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C. R., Montréal.

NAPOLEON LAVOIE, Québec.

J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.

G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION

MARTIAL CHEVALIER,

Directeur Général.

J. THEO. LECLERC,

Secrétaire.

Tél. Main 2557

Les personnes que cette annonce intéresse sont
priées de s'adresser à la Direction pour tous renseignements
concernant les divers services de la Société.

**FASHION-CRAFT**

L'attention exceptionnelle qu'on porte à la fabrication du matériel, à son tissu élégant et à sa coupe irréprochable, font du vêtement Fashion Craft, une attraction spéciale pour l'homme d'affaires.

Nous offrons les meilleures valeurs à des prix très raisonnables.

MAX. BEAUVAIS, Ltée,

229 St-Jacques

463 Ste-Catherine O.,

MONTREAL

La plus importante Librairie et
Papeterie Française et Canadienne

Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux (6 différents)

Articles Religieux (3 " ")

Livres Religieux (7 " ")

Littérature et Science (5 " ")

Livres et Articles de Classe (8 " ")

Jeux, Cartes, Décorations (7 " ")

Livres Canadiens (2 " ")

Pièces de Théâtre (1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation + + + + +

**GRANGER FRÈRES**

Libraires, Papeteries, Imprimeurs

45 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an:..... \$1.00
Le numéro:..... .10

MONTREAL, MARS 1921

Le service gracieux du "Bulletin" est
fait à tous les membres de la Chambre.

Le canal Welland et celui de la Baie Georgienne

Lequel des deux offre le plus d'avantages au Canada ?

L'OPINION D'UN EXPERT

Le "Evening Chronicle" de Port-Arthur, Ontario, a publié un travail remarquable de M. Joseph Redden, expert en matière de transport, sur les avantages que la construction du canal de la Baie Georgienne offrirait au Canada, et les inconvénients multiples, pour le commerce canadien, qui suivront la réfection du canal Welland. On sait que ce dernier travail a été entrepris par le ministère Borden, qu'on y dépensera plusieurs millions, et qu'il ne se hâte pas de commencer la construction du canal de la Baie Georgienne.

Le "Evening Chronicle" nous a fait tenir ces jours-ci une copie de l'étude de M. Redden. Comme le "Devoir" a toujours préconisé le creusement du canal de la Baie Georgienne, et que l'exécution de cette gigantesque entreprise, tout en bénéficiant au pays dans son entier, profiterait beaucoup à Montréal et aux comtés avoisinants, le "Devoir" estime qu'il doit porter à la connaissance de ses lecteurs, les grandes lignes et les principaux arguments de l'article de M. Redden, article clair, complet, bourré d'arguments irréfutables.

M. Redden commence par rappeler que, au début de septembre dernier, à Fort-William, M. Cochrane, le ministre canadien des chemins de fer et canaux, disait: "Les navires chargés de grain pourront faire plus rapidement leur trajet, en passant par le Canal Welland, — route pour la plus grande partie tracée en des eaux non canalisées, — qu'ils ne le pourraient faire dans le canal de la Baie Georgienne, au moyen duquel ils arriveraient plus tard aux ports océaniques. Le canal de la Baie Georgienne sera étroit et je ne crois pas que les navires y puissent faire grand trajet la nuit, à à moins qu'il ne soit fort bien éclairé."

Ces Paroles, dit M. Redden, établissent, si le ministre les a réellement dites, — le texte en est emprunté au "Morning Herald" de Fort-William, 8 septembre, — qu'il ignore tout de la question, et qu'il ne sait même pas qu'il existe une question du transport au Canada, question dont la solution aura des conséquences heureuses ou désastreuses pour le développement ultérieur de notre pays, selon qu'elle sera bien ou mal faite.

LES DEUX CANAUX

Le réseau du canal Welland comprend, de Montréal aux lacs, 250 milles de routes fluviales ou canalisées. Le réseau de la Baie Georgienne comprend à peu près 240 milles de voies navigables, en pleine eau, dans des chenaux d'au moins mille pieds de large, 66 milles de chenaux de trois cents pieds de large, et seulement 28 milles de canaux, contre 73 milles de canaux qu'il y a sur le parcours du réseau Welland. Et il y a, en faveur du réseau de la Baie, ce fait, qu'il raccourcit de trois cents milles le trajet actuel du fond des grands lacs à Montréal par la route Welland. Les raisons que donne M. Cochrane pour le creusement et la réfection du canal Welland sont donc "grotesques" (farciées,) puisque le canal de la Baie Georgienne, de toutes manières, est préférable à l'autre réseau, pour la navigation, conclut M. Redden.

LE GRAIN VA AUX ETATS-UNIS

A l'heure actuelle, continue l'auteur, le Canada est en face d'un fort grave problème, celui de garder pour ses ports de navigation intérieure et ses ports océaniques, — surtout pour Fort-William et Port-Arthur, — le commerce et le transport de marchandises canadiennes. En 1912, 135 millions de boisseaux de grain et 3 millions de tonnes

de houille américaine ont passé par ces deux ports. Au cours de ce mouvement d'échanges, les statistiques du ministère fédéral canadien établissent que le Canada a perdu le transport de 56 millions de boisseaux de grain expédié de Port-Arthur et de Fort-William. Des quilles américaines ont transporté ce grain d'un port canadien à des ports américains des lacs inférieurs, d'où des chemins de fer américains, approvisionnés aux entrepôts américains, ont voituré ce grain à des ports océaniques américains, d'où il fut expédié en Europe par des transatlantiques américains. Et ces navires américains des lacs, au retour, portaient des chargements de charbon américain pour l'ouest canadien. D'une année à l'autre, les intérêts américains monopolisent de plus en plus ce transport du grain et du charbon, sur les lacs; ainsi, en 1912, tandis que les consignations expédiées de Fort-Arthur et de Fort-William aux ports canadiens des lacs inférieurs étaient de 45 pour cent plus considérables qu'en 1910, les expéditions de Port-Arthur et de Fort-William aux ports américains, pour la même période, étaient de 145 pour cent plus fortes qu'en 1910. Le coulage en faveur des ports américains est donc énorme; et, des 87 millions de boisseaux de blé canadien expédiés des ports canadiens de Port-Arthur, en 1912, 31 millions seulement étaient à destination des ports canadiens. L'augmentation cette année-là, en faveur des ports américains est de 130 pour cent sur les statistiques de l'année précédente.

LA CAUSE DU COULAGE

M. Redden dit que la cause de ce coulage déplorable, c'est l'absurdité de la route des canaux canadiens actuels. A l'heure présente, et dans les conditions actuelles, le creusage et la réfection du réseau Welland n'assurent pas et n'assureront pas, dans l'avenir, une égalité de conditions entre le transport marchand américain, sur les lacs, et le transport canadien. Les Etats-Unis ont, pour charger leurs navires de fret, au voyage de retour des ports du lac Supérieur, des minerais de fer. Les navires américains des lacs, qui jaugent de 5,000 à 12,000 tonnes, ont dans ces minerais une cargaison de tout repos; ils la transportent des ports du lac Supérieur à ceux du lac Erié, — distance de 850 milles, — au taux moyen de 55 sous la tonne, et, le charbon, au voyage d'aller, du lac Erié à la tête du lac Supérieur, au taux moyen de 30 sous la tonne. Le blé et le charbon ne leur sont que des cargaisons incidentes; c'est le minéral de fer qui alimente la flotte de 350 navires américains qui font le service du fret sur les lacs. L'an dernier, 46 millions de tonnes de ces minerais ont passé les écluses du Sault-Sainte-Marie, à bord de transports américains de retour du fond du lac Supé-

rieur. Aussi ces navires peuvent-ils transporter le blé à deux sous le boisseau, et, à de certains époques, — en 1911, de mai à septembre, — pour sept-huitièmes de sou le boisseau, de Port-Arthur à Buffalo.

Or, au Canada, les navires qui vont de l'est à l'ouest ne peuvent compter, comme cargaison de tout repos, que sur les colis de marchandises (package freight) et c'est à cette espèce de cargaison que le Canada doit l'existence de la flotte moderne canadienne qui sillonne les grands lacs; il n'a que 12 ou 14 grands paquebots du type américain; 5 seulement peuvent se comparer, pour le tonnage, aux 350 navires des Etats-Unis qui transportent des minerais de fer, du charbon et du blé sur les grands lacs.

Les cargaisons de minerais de fer et de charbon, à bord des navires canadiens, sont limitées, d'abord à cause du peu de développement de l'industrie des aciéries, dans le Canada central, ensuite à cause de la concurrence du charbon américain. N'importe quel type de navire peut transporter du grain, pendant la saison de navigation, et donc il n'y a rien qui encourage nos armateurs à construire des paquebots, type américain, qui puissent rivaliser avec ceux des Etats-Unis. Car le capitaliste qui se fait armateur n'ira pas construire pour une saison de dix à douze semaines, — c'est la saison moyenne du transport intense du blé sur les lacs, — des navires de \$300,000 à \$400,000 qu'il ne pourra pas charger profitablement, cette saison terminée. L'armateur canadien se borne donc à construire des navires qui puissent passer par les canaux canadiens. C'est à ce type de navires, qui transportent incidemment du blé, que Montréal doit sa prospérité, en tant que port d'expédition océanique du grain canadien, et port d'expédition, vers l'Ouest, de colis de marchandises, cargaisons de repos de cette classe de navires.

LA REFECTION DU CANAL WELLAND

M. Redden estime que le creusage plus considérable du canal Welland et de tout ce réseau ne peut améliorer cette situation ni empêcher ce coulage. Au contraire, ces travaux aggraveraient la situation, écrit-il en toutes les lettres. Ils faciliteraient, certes, la navigation pour les 12 ou 14 gros navires canadiens; mais ceux-ci auraient, du fait même, accès plus facile aux ports américains des lacs inférieurs, sans avoir, pour cela, accès plus facile au port de Montréal. Ils ne pourraient prendre de cargaisons de charbon canadien, au retour, de manière à faire concurrence aux navires américains des lacs. "Un canal Welland plus profond, cela permet tout simplement l'accès plus facile aux ports américains du lac Ontario, ports plus

rapprochés de celui de New-York que ne l'est Buffalo, avec les 350 navires qui s'y déchargent." Ces 350 navires passeront donc par le canal Welland, battant pavillon américain; et c'est, du coup, empirer la situation, au seul bénéfice de la marine marchande américaine des lacs, que de creuser davantage le canal Welland. Le creuser ne donnera pas de cargaison permanente aux navires canadiens; cela raccourcira de 447 à 324 mille le trajet de chemin de fer que les cargaisons de blé feront sur le territoire américain, des lacs à New-York; cela amènera peut-être le creusement du canal américain Oswego-Hudson, ou, si cela ne l'amène pas, ça assurera toutefois à la marine marchande américaine des lacs un plus grand monopole du transport du blé canadien. Il serait même possible que, grâce à un canal Welland plus profond, le Canada aille prêter, sans en retirer un seul sou, des moyens de transport plus faciles à cette marine des lacs, sur une longueur de 1,220 milles. L'opération ne serait donc pas fructueuse pour lui; et c'est cependant cette opération que M. Cochrane facilite, puisqu'il a entrepris la réfection du canal Welland, au coût de plusieurs millions.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Le canal de la Baie Georgienne, lui, assurerait le monopole du transport du grain canadien aux armateurs canadiens, aux ouvriers canadiens, aux ports canadiens. Le creuser, ce serait donner au Canada la route la plus économique pour le transport de son grain, ce serait faire de Montréal le plus grand port de navigation intérieure en Amérique, en faire le centre de distribution du grain canadien, puisque, hiver comme été, le blé, une fois rendu à Montréal, est à 300 milles à peine de Portland, à 330 milles de Boston, à 385 milles de New-York, tous ports d'expédition d'hiver, et à 480 milles de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, soit à peine la distance de Buffalo à New-York. Montréal deviendrait un centre d'expédition du blé à l'année, non pas seulement pendant la période de navigation fluviale. La route du canal de la Baie Georgienne ne développerait pas la marine marchande américaine, non plus que le réseau des canaux américains.

Si le gouvernement est sincère, s'il veut réellement choisir, des deux projets, le plus avantageux au Canada, qu'il fasse cesser les travaux au canal Welland, qu'il constitue une commission compétente et désintéressée, qui étudie les avantages des deux réseaux, Welland et Baie Georgienne. Si, comme d'autres commissions et d'autres examens du problème l'ont prouvé, le projet du canal de la Baie Georgienne est praticable, cette route seule devrait être développée; car elle assure

au Canada le monopole du transport de ses produits, elle lui donne même une partie du transport des produits des Etats de l'Ouest consignés vers les ports européens, et le pose en concurrent formidable de la marine marchande américaine, sur les lacs. De même aussi, cette route aurait pour effet de diminuer les taux de transport du grain et des autres marchandises, au bénéfice de l'agriculteur de l'Ouest et du propriétaire de houillères canadiennes dans les provinces de l'Est. Tandis que les Etats-Unis préparent tout pour s'assurer le monopole du commerce océanique canadien, il n'est pas permis au Canada de leur faciliter la manoeuvre, il ne lui est pas permis de ne pas développer, de son côté, les ressources naturelles et géographiques de son réseau de navigation intérieure, qui lui donneraient, s'il se mettait à la tâche, la suprématie des grands lacs.

QU'ON NOMME UNE COMMISSION

Que le gouvernement, s'il est sérieux et soucieux des intérêts canadiens, nomme donc une commission composée d'hommes de l'art; que cette commission juge les deux projets, — le réseau Welland et le réseau de la Baie Georgienne; qu'elle dise quel est le meilleur, celui qui servira le mieux les intérêts de tout le Canada, non pas seulement ceux d'une seule région, dont les habitants considèrent d'abord leurs gains personnels avant l'intérêt du pays. Que le gouvernement n'aille pas se lancer dans l'entreprise de la réfection du canal Welland sans réfléchir, n'obéissant seulement qu'à des motifs d'ordre purement égoïste, à des mobiles politiques.

Herbert Quick, un expert américain sur les questions de transport, a dit: "Quand le Canada aura construit le canal de la Baie Georgienne, il anéantira le commerce américain, des lacs à la mer." Que le gouvernement canadien, donc, avant de creuser davantage le canal Welland, fasse établir par des ingénieurs compétents l'impossibilité du canal de la Baie Georgienne: "car, tant que cela ne sera pas fait, préférer au creusement du canal de la Baie Georgienne la réfection du canal Welland, c'est un crime national", dit finalement M. Redden.

GEORGES PELLETIER.

(Le "Devoir".)

DEPARTEMENT DES AFFAIRES EXTERNES DU CANADA

Cette branche du gouvernement canadien vient d'adresser à notre Chambre les rapports annuels de différentes colonies qui sont à la disposition des membres.

La circulation monétaire de la France

La Commission de contrôle de la circulation monétaire vient de faire paraître son rapport pour l'exercice 1920. Comme c'est le cas depuis 1915 il n'a encore été procédé, en raison des circonstances, à aucune frappe de monnaie d'or française. En ce qui concerne la fabrication des pièces d'argent, elle a cessé le 14 mai 1920, par suite de la hausse des prix du métal qui rendait la valeur intrinsèque des monnaies supérieure à leur valeur nominale et encourageait ainsi la thésaurisation de telle sorte que, malgré des émissions très fortes, la circulation était insuffisante. La Chambre de Commerce de Paris a été, par suite, autorisée à émettre des petites coupures de papier, de même que les Chambres de commerce de province.

Il a été frappé, en 1920, 29.608.429 fr. de pièces divisionnaires d'argent, soit 3 millions 013.677 pièces de 2 francs, 19.321.795 de 1 franc et 8.508.560 de 50 centimes, qui semblent avoir été aussitôt thésaurisées. Quant aux monnaies de nickel, la fabrication a porté sur 18.108.122 pièces de 25 centimes, 38.844.555 de 10 centimes et 51.321.082 de 5 centimes. Les pièces de bronze frappées ont été au nombre de: 4.118.821 de 10 centimes, 8.010.587 de 5 centimes, 598.274 de 2 centimes et 2.593.599 de 1 centime.

Si l'on totalise les monnaies divisionnaires d'argent depuis le 2 août 1914 jusqu'au 14 mai 1920, on constate que les frappes se sont élevées dans cet intervalle à 568 millions 608.061 francs et à 587.020.737 pièces, ce qui correspond en moyenne, pour la période de soixante-neuf mois et demi ainsi écoulée, à un contingent annuel de 98 millions 200.000 francs (101.300.000 pièces).

Comparativement aux fabrications effectuées, depuis l'application du régime monétaire actuel (1864) jusqu'au 1er août 1914 (quarante-neuf ans et demi environ) et dont le total s'élève en chiffre rond à 485.139.000 francs (544.920.000 pièces), on constate qu'il a été frappé, depuis le 2 août 1914, jusqu'au 14 mai 1920, un plus grand nombre de pièces que pendant la période de quarante-neuf ans et demi ci-dessus envisagée; en valeur nominale, l'excédent représente 17% du contingent applicable à cette période.

La question de fumer pendant le travail

Les résultats d'une expérience tentée par une importante firme anglaise, en permettant à ses employés de fumer pendant certains moments déterminés de la journée pourraient sans doute être

matière à réflexion pour ceux qui de ce côté-ci de l'Océan s'occupent d'étudier dans quelles conditions le travail est plus efficace généralement dans nos manufactures, spécialement dans celles où la nature de l'ouvrage à faire demande un travail soutenu, il est strictement défendu de fumer, parce que l'on est convaincu que l'on épargne ainsi du temps.

Une firme de Preston, Angleterre, qui a voulu se rendre compte de la chose, a permis à ses employés de fumer pendant qu'ils étaient à l'ouvrage, et elle a constaté une augmentation si appréciable dans la production que les ouvriers ont maintenant le droit de fumer pendant une heure et demie le matin et autant l'après-midi. Cette concession a eu pour résultat que la production a augmenté et que les ouvriers furent plus satisfaits. D'autres manufactures suivent maintenant cet exemple.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE D'EPARGNE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal a été tenue au bureau-chef, rue St-Jacques.

L'honorable sénateur Dandurand, qui présidait, a pris la parole dans les termes suivants:

"Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le soixante-quatorzième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1920.

"Les profits nets de l'année ont été de \$247,286.39, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte de Profits et Pertes de l'année dernière, soit \$280,222.27, ce qui forme un ensemble de \$527,508.66. Sur cette somme, il été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires, \$4,250, à diverses oeuvres charitables et philanthropiques, ce qui laisse au crédit du compte de Profits et Pertes un solde de \$323,449.34.

"Il a été voté à nos deux universités de Montréal, dans le courant de l'année, une somme de \$25,000.00, payable en cinq versements annuels.

"L'actif de la Banque est actuellement de \$49,262,765.24 dont \$8,176,264.94 en espèces en caisse et dans les Banques, \$12,941,563.80 en obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, \$14,570,060.10 en obligations de la Cité de Montréal et autres valeurs municipales, \$473,158.15 en obligations de municipalités scolaires; \$1,519,511.59 en autres obligations et effets; \$10,151,391.49 en prêts à demande et \$180,000.00 en fonds de charité, placé sur obligations municipales. Les immeubles de la Banque (bureau principal et seize succursales) sont évalués à \$900,000.00 et d'autres

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 8494-8495

EDMOND BROSSARD, C.R.

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce,
de l'Etude Brossard, Forest, Lalonde
et Coffin.

AVOCAT

35, rue St-Jacques, Edifice du "Crédit-Foncier,"
MONTREAL

Tél. Main 3215-3216

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

11 Place d'Armes, Ed. Montreal Trust, Montréal
J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois,
L.L.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L., J. P.
Charbonneau.

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créance,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAULT

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

48, rue Notre-Dame ouest, MONTREAL
Près de la Place d'Armes

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

(Au troisième étage)

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer
et à protéger, une marque de commerce
à faire enregistrer, veuillez communi-
quer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour
vous les recherches nécessaires. Nous
vous aiderons de nos conseils et nous
vous donnerons tous les renseigne-
ments que vous désirerez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS

PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

Main 6256

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL

ARPENTEUR GEOMETRE

92 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TEL. MAIN 8240

De GASPE-BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 28 Edifice Assurance Royale
2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 4702

Tél. St-Louis 481

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,
système d'égouts, système d'éclairage, pava-
ges, installations hydro-électriques, ponts, mesu-
rages, rapports financiers.

77, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

S. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C., 652b Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

VINCENT, et VINCENT
76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornages — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

Tél. Main 5479

ALCIDE CHAUSSE

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises,
Arbitrages, Evaluations, etc.

72, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Dr J. H. VILLENEUVE, M.V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone Main 1398 JOUR ET NUIT

TEL. BELL MAIN 4732

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES

C. MARTIN, Prop.

MEMBRES ARTIFICIELS, — BANDES
HERNIAIRES, — APPAREILS POUR
DIFFORMITES, — BAS ELAS-
TIQUES, — CEINTURES
ABDOMINALES

36-38 LUE CRAIG EST,
MONTREAL

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIURE ET CAME

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 443

Main 2557

ART. C. O'DONOUGHUE

Spécialité:

ASSURANCE MARITIME

COURTIER D'ASSURANCES

35, rue St-Jacques

MONTREAL

EMILE LEPAGE

Entrepreneur et Importateur.

Marbre, Tuiles, Mosaïques et
Ardoise.

SPECIALITE:

PLANCHERS EN TERRAZO

32-34 rue St-Vincent

MONTREAL

TEL. MAIN 988

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. AUX PLUS BAS PRIX.

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

**Dufort &
Beaudoin**

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN
EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



EXIGEZ

la marque

"ALLIGATOR"

quand vous achetez

DES

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMOREL

RUE NOTRE DAME OUEST MONTREAL. Can.

CREDIT**CANADA****Limitée**

Banquiers établis en 1910.

Bureau chef:

145, rue St-Jacques
MONTREAL

Succursale:

147, côte de la Montagne,
QUEBEC.

Tél.: Main 4735-4736.

Hon. H. B. RAINVILLE,
Président.

Tél. Main 2020

EDIFICE ST-NICHOLAS
Chambre 416**J. A. Barrette
INTERNATIONAL
AGENCY**

Représentants de manufacturiers

Machinerie et spécialité en
quincaillerie

Courtiers en machines usagées

Représentants exclusifs de

ROBINSON MFG. CO.

Machines pour meuniers

ACCESSOIRES ET

FOURNITURES

D'AUTOMOBILES



Kimball Jack

LUDGER GRAVEL & FILS

26, Place Jacques-Cartier MONTREAL

Phone { Main 520
Après 6 hrs P. M. Est 8376

Venez nous voir pour vos accessoires

titres \$129,714.87."

"La Banque a 204,519 déposants dont les dépôts répartis entre chacun donnent une moyenne de \$222 à chaque déposant.

"Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année."

Les actionnaires se sont montrés enchantés du rapport financier annuel, et des félicitations et remerciements furent votés aux directeurs, lesquels eurent tous l'honneur d'une réélection.

L'un des faits saillants du compte rendu annuel est le montant des dépôts, qui s'élèvent à plus de 45 millions de dollars.

Au nombre des actionnaires présents nous avons remarqué: l'hon. R. Dandurand, MM. Richard Bolton, G.-N. Moncel, D.-A. Hingston, H.-H. Judah, F.-W. Molson, Zéphirin Hébert, Clarence-F. Smith, Paul Amos, H. Gérin-Lajoie, L.-J.-S. Morin, James Wilson, Paul Ouimet.

La foire commerciale de Bruxelles

4-20 AVRIL

Nous attirons tout particulièrement l'attention des membres de la Chambre de commerce sur la seconde Foire commerciale officielle qui se tiendra à Bruxelles du 4 au 20 avril prochain.

Le Comité de la Foire a établi les tarifs de location ci-dessous:

Stand fermé de 4 mètres par 3 . . .	750 francs
Le mètre carré, dans une salle . . .	50 "
Le mètre carré, en plein air . . .	30 "
Stand fermé de 4 mètres par 3 . . .	750 francs
sant en commun	800 "

On est prié d'adresser le plus tôt possible sa demande de participation au Comité de la Foire, Maison des Ducs, 19 Grand'Place, Bruxelles, Belgique.

On trouvera, au secrétariat de la Chambre de commerce, le spécimen de la formule de demande de participation.

Travaux de la Chambre

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 16 février 1921, sous la présidence de M. Joseph Ethier, 1er vice-président.

Étaient présents:—MM. Paul E. Joubert, 2ème V.-P., J.-E.-C. Daoust, Ludger Gravel, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, J.-P. Gervais, J.-V. Désaulniers,

Jos. Fortier, Henri Viau, Raoul-O. Grothé, A.-S. Lavallée, A.-H. Hardy, J.-B.-A. Aubry, L.-M. Lymburner, Alcide Chaussé, Alfred Roy, Jos. Filiatrault, J.-H.-E. Pellerin, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. S. Ouimet, L.-M. Cornellier, A.-F. Ladouceur, Avila Dufort, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 12 janvier.

M. L.-E. Beaulieu s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et remercie la Chambre de l'avoir réélu avocat-conseil.

La région du Lac Saint-Jean.—M. Thomas LeFebvre, avocat à Roberval, écrit à la Chambre de commerce au sujet du développement de la région du lac Saint-Jean et de l'amélioration des communications avec Montréal. Comme il se déclare disposé à venir en entretenir les membres de la Chambre, le Conseil décide de l'inviter pour le mercredi 23 février.

Le chenal du Saint-Laurent.—Le Conseil adopte unanimement le rapport suivant:

"L'exécutif a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de prier le Département de la Marine de prendre le plus tôt possible les mesures nécessaires et de faire exécuter tous les travaux de dragages utiles, afin d'assurer, dès la réouverture, la parfaite sécurité de la navigation entre Québec et Montréal.

"Pour le président de la Chambre de commerce,

"JOSEPH ETHIER,

"1er vice-président."

Le contrôle des boissons alcooliques et le commerce des vins et des bières.—L'exécutif soumet les deux rapports ci-dessous:

"En réponse à la lettre de M. J.-A. Beaudry, président du "Prix Courant", que lui a transmise la Chambre de commerce, l'exécutif a l'honneur de faire rapport au Conseil qu'à son avis il n'y a pas lieu d'intervenir dans la décision du gouvernement de changer le mode du contrôle des boissons alcooliques, qu'il exerce déjà.

"Pour le président de la Chambre de commerce,

"JOSEPH ETHIER,

"1er vice-président."

"Pour donner suite à la lettre de M. A. Sarrazin, président de la section des épiciers de l'Association des marchands détaillants du Canada, transmise par la Chambre de commerce, l'exécutif a l'honneur de recommander au Conseil de prier le gouvernement de Québec d'accorder — conformément au résultat du dernier referendum — des licences pour la vente des vins et bières dans les cités, villes et municipalités de la province."

"Pour le président de la Chambre de commerce,

"JOSEPH ETHIER,

"1er vice-président."

M. Ludger Gravel est d'avis que la Chambre de commerce devrait favoriser la mesure présentée

par le gouvernement provincial.

M. Cabana ajoute qu'à son avis il vaut mieux laisser le gouvernement prendre le contrôle des vins.

M. Joseph Fortier se déclare pour le libre commerce des vins. Il propose l'adoption du rapport de l'exécutif à ce sujet, mais aucun conseiller ne l'appuie.

M. Viau fait observer que la lettre de M. Sarrazin n'est pas un document suffisant pour motiver une décision de la Chambre de commerce.

Le Conseil, fait observer M. le président, préfère peut-être attendre d'avoir le texte du projet de loi.

Sur proposition de M. Désaulniers, appuyé par M. Cabana, les deux rapports sont retournés à l'exécutif.

Formation des commissions.—Le Conseil nomme le personnel des commissions pour l'exercice 1921-1922. La liste en sera insérée au BULLETIN.

Commission du Canal de la Baie Georgienne.—Sur proposition de M. Cabana, la commission du canal de la baie Georgienne sera composée des messieurs dont les noms suivent et aura le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres: MM. C.-H. Catelli, Adélar Fortier, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Alfred Lambert, S.-D. Joubert, A.-P. Frigon, J.-O. Labrecque, Arthur Surveyer, S. Ouimet, G. Normand, J.-N. Cabana.

M. le président annonce que les membres de toutes les commissions seront convoqués le mercredi 23, à 3 heures 30, afin de choisir leurs présidents.

L'avance de l'heure.—M. Viau demande s'il ne serait pas à propos pour la Chambre de prier le gouvernement fédéral de décréter dans tout le pays l'avance de l'heure pendant les mois d'été.

M. Filiatrault se déclare opposé à cette mesure qui, dit-il, comporte plus d'inconvénients que d'avantages.

Le Conseil en réfère au comité d'initiative.

Proposition de nouveaux membres.—M. Raphaël Ouimet, courtier, est proposé par M. Léon Lorrain.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 23 février, sous la présidence de M. Joseph Ethier, 1er V.-P.

Etaient présents:—MM. Paul-E. Joubert, 2ème V.-P., Alex. Prud'homme, trésorier, F.-E. Fontaine, J.-A. Laferté, Jos. Daoust, J.-B.-A. Aubry, A.-S. Lavallée, L.-M. Lymburner, Henri Viau, Alcide Chaussé, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy, J.-H.-E. Pellerin, Alfred Roy, S. Ouimet, J.-G.-A. Filion, L.-M. Cornellier, A.-F. Ladouceur, Dr T.-A. Brisson, J.-A. Barrette, Léon Trépanier, Ed. Gernaey, Dr Daubigny, Avila Dufort, C.-E. Racine, Eug. Durocher, Aquila Legris, Olivier Lefebvre, Lambert de Roode,

Léon Lorrain, secrétaire.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 16 février.

M. Ludger Gravel, absent de la ville, se fait excuser.

Remerciements.—Mme Ernest Prud'homme, famille Alex. Prud'homme et la famille Alphonse Marcoux remercient la Chambre de ses sympathies.

Mme C.-E. Arpin remercie la Chambre de ses condoléances.

Articles canadiens.—The Ontario Associated Boards of Trade and Chambers of Commerce communiquent une résolution adoptée au congrès de Belleville les 25 et 26 novembre 1920, recommandant au consommateur canadien d'acheter de préférence des articles indigènes.

Le Conseil approuve les conclusions de cette résolution.

La région du lac Saint-Jean.—Invité par M. le président à prendre la parole, M. Thomas Lefebvre, avocat de Roberval, donne un substantiel aperçu des ressources et des possibilités de la région du lac Saint-Jean, et fait observer que seul Montréal constitue un centre de consommation et de distribution suffisant pour absorber la production de ce territoire. Cependant, c'est avec Québec que les communications sont le plus faciles, bien que la région du lac Saint-Jean ne soit pas située au nord de la capitale, mais exactement au nord de Sherbrooke.

M. Lefebvre soumet à la Chambre qu'il serait très facile d'établir un raccordement direct entre Montréal et la région du lac Saint-Jean: il ne serait pas nécessaire de construire un nouvel embranchement, il suffirait de faire concorder l'horaire des trains de la Rivière à Pierre à Harvey Junction. Ce raccordement effectué, sur les vingt milles de voies déjà construites, réduirait de 360 à 257 milles la distance de Montréal à Roberval.

Parlant du chemin de fer du lac Saint-Jean, qui se rend actuellement jusqu'à Saint-Félicien, M. Lefebvre fait remarquer qu'il faudrait construire 60 milles de plus pour donner à la région tout le développement dont elle est susceptible.

Incidemment, M. Lefebvre attire l'attention de la Chambre de commerce sur le projet de route entre Québec et le lac Saint-Jean, et il fait observer que si cette route aboutissait à un point de la route provinciale situé entre Québec et Montréal, elle serait d'une bien plus grande utilité.

M. Ethier remercie le conférencier et le prie de faire adopter par la Chambre de commerce du lac Saint-Jean une résolution détaillée, que la Chambre de commerce du district de Montréal s'empressera sans doute d'appuyer de son influence.

La construction.—M. Alex. Prud'homme fait rapport qu'à trois reprises il a représenté la Chambre de commerce auprès de la Ligue du progrès civique. Un groupe d'architectes et d'entrepreneurs projette de demander à la Législature de prêter 10 millions à 5% jusqu'à concurrence de 75% de la valeur du terrain et de la construction. La com-

Tél. Main 7362

J. N. E. GELINAS

COMPTABLE

Spécialités: Vérification des livres des municipalités, commissions scolaires, sociétés mutuelles et compagnies d'assurance.

92, RUE NOTRE-DAME EST,
MONTREAL

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost
L.L.C.

H. Perras

PREVOST & PERRAS

(Licenciés Institut Comptables)
LIQUIDATEURS DE FAILLITES

SYNDICS AUTORISÉS

Edifice Royal Trust, 107 St-Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1056

TELEPHONES:

Bureau: Main 535

Rés.: Est 4052w

A. H. LE SAGE

Syndic Liquidateur
Agent commercial

Commissaire cour supérieure

76, rue Saint-Gabriel, Montréal

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFs FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

39, MARCHE BONSECOURS

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

J. P. O'SHEA & CIE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres
(Plate Glass)

Vitres pour tout usage

15, ruelle Perrault, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241



108 et 110, rue Ste-Catherine E
MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN

\$2.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

TEL. MAIN 1440

MONTREAL

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

CONFITURES,
SIROP DE TABLE,
MARINADES,
CATSUP

RAYMOND

CES PRODUITS SONT TOUJOURS PRE-
PARES AVEC SOIN ET ILS SONT DE
QUALITE SUPERIEURE.

EXIGEZ-LES



L. C. BARBEAU & CIE
Limitée
DISTRIBUTEUR
D'ACCESSOIRES
ELECTRIQUES et D'AUTO-
MOBILES

Fils, Tuyaux, Moteurs, Poêles,
Toasters, Pneus, Cries,
Outils, Pompes,
Miroirs.

Spécialité:
LAMPES de toutes sortes
Bougies, Klaxons, Ressorts,
Châsses, etc.
Fers, Fixtures, Portables,
Chaufferettes, etc.

320, RUE ST-JACQUES
Main 3496-6628-1788 Montréal

VIN TONIQUE SANATOR



Le vin tonique Sanator. Ce grand remède n'a pas son égal dans l'univers pour rendre au sang sa force et sa pureté et rétablir les fonctions des organes internes et donner des résultats merveilleux à la suite de maladies graves.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA.

Seul dépositaire au Canada

Nap. Morrisette

Importateur

16-18 Place Jacques-Cartier - - MONTREAL

Etes-vous suffisamment assuré contre l'incendie ?

Votre police d'assurances contient beaucoup de clauses énumérant ce que la compagnie qui vous assure s'engage à faire pour vous si vos propriétés étaient incendiées.

Outre les conventions contenues dans votre police, vous êtes en droit d'attendre de la part de la compagnie toute l'assurance qu'il lui est loisible de vous accorder, assistance qui a pratiquement autant de valeur que votre contrat.

Nous sommes prêts à vous aider, persuadés que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneront pour vous ni dépense, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel aux experts de la

BRITISH COLONIAL

THE INSURANCE COMPANY

Montreal



THEODORE MEUNIER,
Directeur.

Téléphone: Main 3580

mission administrative, qui sera dissoute prochainement, a refusé de s'engager dans cette entreprise. J'ai ajouté que du reste, rapporte M. Prud'homme, cela ne serait pas dans mes attributions.

Si un bill dans ce sens est proposé à Québec, conclut M. Prud'homme, je crois que la Chambre devrait l'étudier et s'y opposer.

Le commerce des vins et des bières.—L'exécutif, réitérant son rapport fait à la séance précédente, recommande au Conseil de prier le gouvernement de Québec d'accorder — conformément au résultat du dernier referendum — des licences pour la vente des vins et bières dans les cités, villes et municipalités de la province.

M. Prud'homme ayant fait observer que le gouvernement ne serait pas justifiable de prendre une initiative contraire au désir populaire, le rapport est adopté.

L'impôt sur le capital des sociétés.—M. Prud'homme soumet qu'il serait peut-être opportun de demander au gouvernement provincial, dont les finances sont prospères, de réduire de moitié l'impôt qui frappe le capital versé des compagnies.

M. Prud'homme attire aussi l'attention sur un projet de loi comportant un impôt de 2½% sur les ventes d'immeubles dans les liquidations.

Le Conseil en réfère à la commission de législation.

La surtaxe sur les services publics.—M. Léon Trépanier attire l'attention du Conseil sur la clause insérée dans le bill de la commission administrative, et demandant à la Législature l'autorisation de rendre permanente la surtaxe de 5% imposée à titre temporaire sur les propriétés des sociétés de services publics. M. Trépanier fait observer que le danger de cette surtaxe, c'est qu'elle pourra servir de prétexte aux compagnies pour augmenter leurs tarifs, ce qui serait un fardeau pour le contribuable et une entrave au développement industriel.

Le Conseil en réfère à la commission des affaires municipales.

La livraison postale.—A la demande de M. Viau, le Conseil appellera l'attention de la direction des postes, à Montréal, sur la lenteur de la livraison des journaux et même, bien souvent, des lettres.

Vérificateurs.—Sur proposition de MM. Alex. Prud'homme et F.-E. Fontaine, le Conseil nomme MM. J.-B.-A. Gougeon et Henri Beauregard vérificateurs de la comptabilité de la Chambre de commerce pour l'exercice 1921-1922.

Proposition de nouveaux membres.—M. E. Barcelo, directeur-adjoint, bureau de poste, est proposé par M. A.-H. Hardy, M. Olivier Lefebvre, ingénieur civil, est proposé par M. Royal Lesage, M. Louis P. Charlebois, Inspecteur Mutual de N.-Y., est proposé par M. Aquila Legris.

Et la séance est levée.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni en assemblée spéciale le mardi 8 mars, sous la présidence de M. Jos. Ethier, 1er V.-P.

Etaient présents:—MM. Alex. Prud'homme, trésorier, C.-H. Catelli, J.-E.-C. Daoust, Jos. Fortier, J.-N. Cabana, A.-S. Lavallée, Alph. Raymond, Alfred Roy, L.-M. Lymburner, Raoul Grothé, J.-C.-G. Contant.

M. Léon Lorrain, secrétaire, étant malade, est remplacé par M. Contant le trésorier-adjoint.

Après lecture de l'avis de convocation, M. le président demande à M. J.-N. Cabana, l'un des délégués de la Chambre près la Législature de Québec pour soumettre le projet de charte municipale, de faire rapport.

M. Cabana dit que le projet de charte soumis par notre Chambre à la Législature n'a pas été accepté vu la clause où il est dit que 5 des représentants seront élus par les propriétaires seulement. Le projet de la commission de la charte de Montréal a été modifié en portant le nombre des échevins de 9 qui l'était d'abord à 3 districts élisant chacun 5 représentants. Les députés du district de Montréal ont eu un caucus où ils ont préparé le projet connu sous le nom de cédule B. Pour la confection de celui-ci on a pris en considération le projet soumis par notre Chambre.

M. Prud'homme dit que la Chambre de commerce a nommé des délégués pour défendre uniquement son projet et que s'il a été rejeté c'est qu'on s'en est tenu mordicus à toutes ses clauses. La Chambre ne peut pas supporter la cédule B., dit-il, à moins qu'il y ait des clauses plus favorables que dans le nôtre. La Cédule B. est plutôt de nature à favoriser les masses que les intérêts de Montréal.

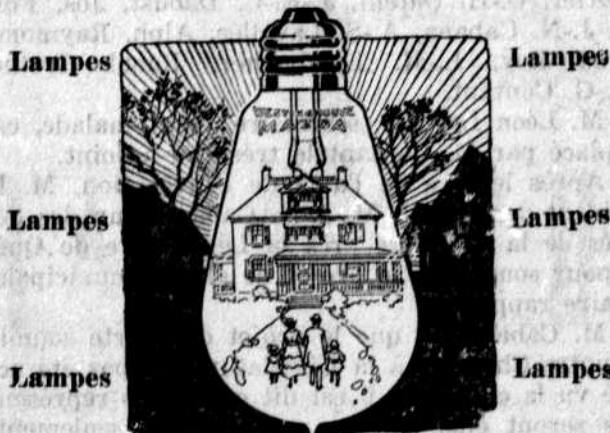
M. le président demande à M. Cabana si le rapport publié dans "La Presse" de la semaine dernière ayant trait à des paroles qu'il aurait prononcées devant le comité des bills privés, est exact. M. Cabana répond qu'il est faux et ajoute qu'on aurait dû demander à nos délégués un rapport de leurs actions à Québec et le soumettre à la Chambre plutôt que d'essayer de les faire condamner par le Conseil, car, dit-il, je vois une condamnation dans les paroles de M. Prud'homme. Si on avait attendu à demain, mercredi, on aurait eu ce qu'on me demande aujourd'hui alors qu'on pourrait décider de l'attitude à prendre. En conséquence je propose, dit M. Cabana, secondé par M. R.-O. Grothé, que le tout soit renvoyé à la commission des affaires municipales qui fera rapport.

Après quelques discussions de part et d'autre, il est aussi proposé par M. J.-C. Daoust, secondé par M. A.-S. Lavallée:

1° Que les délégués, que notre Chambre a envoyés à Québec pour défendre son projet de charte devant la Législature, fassent rapport à l'assem-

Electrics Limited

DISTRIBUTEURS



MOTEURS

NEUFS ET USAGES

Réparation de toute Machinerie Electrique

Electrics Limited

22 St-Jean MAIN 1208 Montréal



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

(FRENCH LINE)

SERVICE HEBDOMADAIRE

NEW YORK—LE HAVRE—PARIS

par les paquebots à 4 et 2 hélices
FRANCE, LAFAYETTE, LA LORRAINE, LA SAVOIE,
ROCHAMBEAU, LA TOURNAINE.

SERVICE BI-MENSUEL

NEW YORK—BORDEAUX—PARIS
par les paquebots à classe unique
CHICAGO NIAGARA

SERVICE SUPERIEUR—EXCELLENTE CUISINE

Pour plus amples informations, dates des départs, tarifs,
choix des installations, s'adresser à

GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux.
22, RUE NOTRE-DAME, OUEST
Téléphone Main 2078. Montréal.

LA MAISON DE CONFIANCE

LEGER, LAVOIE LIMITEE

2609, RUE NOTRE-DAME EST

Tél. Lasalle 3540

VENDEURS DE L'AUTO FORD

SERVICE JOUR ET NUIT

Nous vendons les véritables pièces de
rechange FORD

Canadian Government Merchants Marine, Limited.

DE MONTREAL, P.Q.

Pour Liverpool, G.B.

S.S. Canadian Trapper Août 17

Pour London, G.B.

S.S. Canadian Trooper Août 4

Pour Glasgow, G.B.

S.S. Canadian Navigator Août 14

Pour Cardiff et Swansen

S.S. Canadian Voyageur Août 20

Pour Rio Janeiro, Brazil, Montevideo et
Buenos Aires

S.S. Canadian Seigneur Sept. 10

Pour Barbados, Trinidad et Demerara

S.S. Canadian Otter Août 3

Pour St. John's, Nfd.

S.S. Canadian Miner Août 6

Pour Kingston, Jamaica

S.S. Canadian Sower Août 5

Pour Indes, Java, Singapore et Ceylon

S.S. Canadian Pioneer Août 25

DE VANCOUVER, B.C.

Pour Australie et Nouvelle-Zélande

S.S. Canadian Inventor Juillet 25

S'adresser à W. A. Cunningham.

Agent de fret.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

230, rue St-Jacques, Montréal.

Phone: Main 8700

blée du Conseil qui a lieu demain, mercredi le 9 mars.

2° Que leur attention soit attirée sur des articles de journaux où M. Cabana aurait déclaré que la Chambre endosserait la cédule B.

M. Cabana ayant retiré sa motion, celle de MM. Daoust et Lavallée est adoptée unanimement.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 9 mars, sous la présidence de M. Jos. Ethier, 1er V.-P.

Etaient présents:—MM. Alex. Prud'homme, trésorier, C.-H. Catelli, Jos. Quintal, J.-N. Cabana, J.-A. Laferté, A.-S. Lavallée, T. Latourelle, Alfred Roy, F.-E. Fontaine, L.-M. Lymburner, R.-O. Grothé, J.-H.-E. Pellerin, Alcide Chaussé, C.-H. Cornellier, L.-M. Cornellier, W. Lajeunesse, Théo Bonin, Victor Lévesque, Dr J.-C. Poissant, F. Larivière, Alex. Charrette, L. Trépanier, G. Normand, Arthur Vincent, A.-L. Désaulniers, Avila Dufort, Lambert de Roode, J.-C.-G. Contant, secrétaire pro tem.

Le Conseil approuve les procès-verbaux des séances du 23 février et 8 mars.

Le Conseil ordonne de donner suite à plusieurs demandes de renseignements.

M. A.-H. Hardy, membre du Conseil, se fait excuser de ne pouvoir assister aux séances durant les trois prochaines semaines.

Chambre de commerce d'Hamilton. Cette institution demande le concours de notre Chambre au sujet d'une résolution qu'elle entend faire tenir à la Commission des chemins de fer du Canada en rapport avec les manifestes douaniers. Renvoyée à la commission des Transports.

Canadian Fret Association. Soumise une communication de M. G. C. Ransom, président de l'association précitée au sujet de la classification des taux de fret. Renvoyée à la commission des Transports pour étude et rapport.

Explication. En conformité avec la résolution adoptée à l'assemblée du 8 courant, M. J.-N. Cabana soumet, dans une lettre, des explications au sujet des rapports de journaux.

Rapport de la délégation à Québec. M. J.-N. Cabana présente un rapport personnel de son travail auprès du comité des bills privés de la Législature provinciale re le projet de charte de Montréal. M. Cabana dit que vu le court espace de temps entre l'assemblée du 8 et celle du 9 courant, il n'a pu réunir ceux qui l'ont accompagné à Québec. En conséquence il ne parle que pour lui aujourd'hui. M. Victor Lévesque, un autre délégué de la Chambre aux mêmes fins, approuve entièrement l'exposé

que vient de faire M. Cabana et demande que cette approbation soit consignée dans le procès-verbal.

M. Catelli croit qu'il ne serait pas juste pour les autres délégués qui n'ont pas eu le temps de prendre connaissance du rapport qui est actuellement devant la Chambre de le discuter immédiatement, et il propose, appuyé par M. Jos. Fortier, qu'il soit laissé sur la table jusqu'à ce que la délégation fasse rapport à la Chambre. Adopté.

Transcontinental. M. Jos. Quintal demande si la Chambre a reçu une réponse du gouvernement fédéral pour le raccordement du Transcontinental. Dans la négative, il croit que l'on devrait écrire de nouveau aux honorables Blondin, Ballantyne et Reid, et réitérer la demande de la Chambre et si cela est jugé nécessaire, de faire d'autres démarches en vue d'obtenir une entrevue avec les dits ministres. Il serait aussi bon d'envoyer une copie de la résolution à tous les députés fédéraux du district de Montréal. Adopté.

Economie de la lumière du jour. Sur l'invitation de M. E.-R. Décary, président de la commission administrative il est proposé par M. E.-F. Fontaine, secondé par M. Catelli qu'une délégation composée de MM. Ethier, Prud'homme, du secrétaire, du proposeur et du secondeur, aille à l'Hôtel-de-Ville le jeudi 10 mars afin de faire approuver, au nom de la Chambre, l'avance de l'heure. Adopté.

Condoléances. Il est proposé par M. Quintal et résolu unanimement que les sympathies de la Chambre de commerce soient adressées à M. Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui a eu la douleur de perdre son père, M. François Laureys de Belgique. Que copie de la présente soit envoyée à M. H. Laureys et aux journaux.

Proposition de nouveaux membres. M. Ross McMaster, vice-président "The Steel Company of Canada", proposé par M. Alex. Prud'homme.

Et la séance est levée.

Commission des affaires municipales.

LA SURTAXE SUR LES SERVICES PUBLICS

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le mercredi 2 mars 1921.)

Attendu que la Commission administrative de la Cité de Montréal fait des instances auprès de la Législature de Québec pour imposer une surtaxe foncière permanente sur les Compagnies d'utilité publique;

Attendu que dans le passé l'imposition d'une taxe de cette nature a servi de prétexte aux dites Compagnies pour exiger des taux plus élevés du public, absolument hors de proportion avec la sur-

taxe qui leur était imposée;

Attendu que cette surtaxe est fautive en principe en ce qu'elle nuit au développement industriel de la cité et de la province, et qu'elle crée une situation inégale et injuste entre les contribuables qui se servent et ceux qui ne servent pas du gaz, de l'électricité ou du téléphone;

Attendu que dans le passé cette surtaxe n'a été imposée par la Législature que comme mesure transitoire pour aider à la Cité de Montréal à boucler son budget;

La commission des affaires municipales recommande à la Chambre de commerce du district de Montréal d'enregistrer son opposition à cette surtaxe foncière.

Pour le président de la commission,

JOSEPH ETHIER.

CINQUIEME FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS A BALE (SUISSE)

16 au 26 avril 1921

La ville de Bâle renommée pour ses foires depuis le XVIème siècle, et l'annuelle Foire suisse d'échantillons, ne font donc que continuer, sur des bases nouvelles une tradition déjà ancienne.

Bâle est privilégiée par sa situation géographique, étant un centre ferroviaire européen placé au point de jonction des lignes de chemins de fer internationales de premier ordre. C'est la seule ville en Suisse possédant un port commercial et ainsi donc des communications fluviales directes avec la mer du Nord, par le Rhin.

La Foire Suisse d'Echantillons à Bâle aura lieu du 16 au 26 avril 1921. Le But de cette institution est de stimuler l'exportation par la présentation de produits suisses de qualité soignée. Elle veut aussi préparer les voies de la reprise des relations économiques internationales.

Les visiteurs et surtout les importateurs de pays étrangers y trouveront une excellente occasion de faire connaissance avec la production suisse et ils verront des moyens de recouvrer leurs stocks dans la plus grande mesure possible.

La Foire Suisse d'Echantillons a un caractère strictement national qu'elle a toujours su maintenir dans tout son développement. L'institut est en même temps une excellente occasion pour obtenir des informations économiques sur l'industrie, la production et l'exportation suisse. Tout est prévu, afin de faciliter dans la plus grande mesure les transactions entre acheteurs et exposants.

La Foire suisse est visitée chaque année par un nombre considérable de visiteurs étrangers, ce qui est une preuve de l'importance de l'industrie suisse ainsi que de la Foire elle-même. Le fait, que cette institution réunie des acheteurs de tous

pays signifie que ses derniers y trouvent d'excellents moyens pour établir et développer des relations d'affaires et personnelles.

Les visiteurs canadiens sont priés de faire à temps leurs demandes de passeports. Le Consulat Général de Suisse au Canada et les consulats sont disposés de donner toutes les informations nécessaires aux intéressés, et au besoin de leur donner des cartes d'entrée.

Les adresses sont:

Le Consulat Général de Suisse au Canada, Montréal,
509 Drummond Building St. Catherine St., West

Le Consulat Suisse à Toronto,
716 Empire Building, 64 Wellington St., West

Le Consulat Suisse à Winnipeg,
McIntyre Block, 416 Main Street

Le Consulat Suisse à Vancouver,
122 Hastings Street, West.

NOUVELLE SOCIETE

M. H. Perras, ancien gérant de banque, vient de se joindre à M. Eugène Prévost qui, jusqu'à dernièrement, était l'un des membres de la raison sociale, Prévost et Bédard, liquidateurs et syndics autorisés.

A l'avenir, la nouvelle société portera le nom de Prévost & Perras et occupera les bureaux actuels de l'ancienne firme au No 107 rue St-Jacques.

Nous aimons à rappeler à nos lecteurs que M. Eugène Prévost est membre de notre Chambre et qu'il est très versé dans les liquidations et autres matières s'y rapportant. Nul doute que la nouvelle société continuera de prospérer sous l'œil vigilant de MM. Prévost et Perras.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

The British & Colonial Pharmacist, de Londres, Ang., annonce que la 22ième exposition annuelle des chimistes et pharmaciens aura lieu à la Salle Centrale de Westminster, à Londres, du 20 au 24 juin prochain et invite tous ceux qu'elle pourrait intéresser.

Claudius Thomasset, La Cluse, (Ain), France, fendeuses et scies-fendeuses pour bois de chauffage, domestique et industriel, demande représentant pour s'occuper de la vente de ses machines.

Léon Janiaud & Cie, 4, rue Tronchet, Paris, France, ont un département spécial pour l'achat de marchandises françaises à être expédiées à l'étranger. Ils offrent leurs services à ceux qui auraient besoin de représentants en France.

La Céramique Moderne, à Rebaux, Belgique,

avise qu'elle a des disponibilités pour l'exportation de carreaux céramiques de toutes espèces.

N. J. Eloy Company, 4 rue l'Esplanade, Bruxelles, désireraient trouver des débouchés au Canada pour leur silex.

Maxime Quentin, 11 rue Bailly, Paris, France, demande agent sérieux pour la vente de bijouterie, joaillerie, or et platine montés pierres fines.

Benoit, Guillon & Cie, 69 rue Gorge du Loup, Lyon, Vaise, France, demande un agent bien introduit pour la vente de tapis-brosse, carpettes, paillassons, etc.

Clamp, Boyce & Co., Ltd., 8 Botolph Lane, Eastcheap, E. C. 3, veulent s'aboucher avec des minotiers canadiens qui aimeraient à soumissionner pour l'exportation de la farine de blé sur le continent européen.

F. E. Bartlett & Co., 3 Eastcheap, London, E. C. 3., sollicitent l'agence canadienne pour les pommes évaporées, le homard en boîte, la farine d'avoine, dont ils prétendent vendre de grandes quantités en Europe.

Société Industrielle de Produits Métallurgiques, 16 rue Vezelay, Paris, France, demande un agent bien introduit pour la vente de tôlerie, chaudronnerie, charpentes métalliques, mécanique et fonderie.

Alex. Cross & Sons, Ltd., 8 Fenwick St., Liverpool, aimeraient à correspondre avec des exportateurs de blé, d'orge, de seigle, de farine de seigle, et farine d'avoine roulée.

Axel Hoden's Handelsbolag, Drottninggatan, 5, Stockholm, Sweden, demandent agence pour la vente du homard en boîte.

Greathed & Humbert, Ltd., 61 rue du Marais, Bruxelles, désirent acheter une grande quantité de saumon rouge et rose en boîtes de une livre et 48 à la caisse. Comptant contre documents à Bruxelles.

On veut aussi des chargements complets de farine de blé pour le pain et d'huile de lin aux mêmes conditions que ci-haut.

Thomas Ruitz de Velasco, 14 Place de Meir, Anvers, Belgique, demande des pommes "Spy" et "Russet".

Italian Import & Export Co., Mail & Empire Bldg., Toronto, Ont., demande des prix pour blé No 2, ou tout autre blé aux conditions suivantes: conditions de pesées et d'arbitrage à Londres, Angl. Paiement par chèque à Londres contre documents.

W. Hunter & Co., Ltd., Sunderland, désirent épinette et pin, 48 pouces x 1 1/8 x 1 1/8 pouces, en paquets de 30.

C. Philips, Jones & Co., 6 Lloyd's Avenue, London, E. C., désirerait entrer en relations avec des manufacturiers canadiens d'articles sportifs, tels que Lacrosse & Tennis.

The Colon Import & Export Co., Ltd. Colon, Panama, veulent entrer en relations avec une brasserie canadienne qui désirerait exporter de la bière à Panama. Aussi du saumon en boîte, du carbure, du papier de toute sorte, morue séchée, huiles vé-

gétales, épices, thés et tous les produits en général. Cette firme a à sa disposition des navires pour faire son commerce.

G. Russell, 42 King Henry's Road, Hampstead, N. W., 3, voudrait entrer en relations avec une ou deux firmes qui voudraient acheter du fil de coton.

Accusé de réception

CANADA: — Chambre de commerce française de Montréal: *Bulletin mensuel* — *Agricultural Statistics* — *Le Bulletin des Agriculteurs* — *Bulletin municipal d'hygiène* — *Chambre de commerce de Québec: Bulletin du Comité des Industries* — *Ver-sailles-Vidricaire-Boulais (limitée) La Rente* — L. G. Beaubien & Cie: *L'Economiste canadien* — *Royal Securities Corporation: Propos financiers* — *L'Union agricole* — *Ministère du Commerce et de l'Industrie: Weekly Bulletin; Monthly Report of the Trade of Canada* — *Greenshield & Co.; Monthly Review* — *The Journal of Commerce* — *Le Journal d'Agriculture* — *The Canadian Patent Office Record* — *La Semaine commerciale* — *Bulletin mensuel de la statistique agricole* — *The Monetary Times* — *Industrial Canada* — *Gazette officielle de Québec* — *La Conservation* — *Le Bulletin de la Ferme* — *Ministère du Travail: La Gazette du Travail* — *The Board of Railway Commissioners for Canada: Judgments, Orders, Regulations and Rulings* — *Canadian Bank of Commerce: Monthly Commercial Letter* — *Pharmaceutical* — *Pulp and Paper Magazine* — *Canadian Mining Journal* — *Le Canada* — *Beausoleil (limitée) Le Placement* — L. G. Beaubien & Cie: *Comparative Review of transactions on the Montreal Stock Exchange* — *Crédit canadien incorporé: Bulletin* — *France-Canada (Québec)* — *L'Information financière et économique* — *78th Annual Report of the Council of the Montreal Board of Trade* — *Journal of the Canadian Bankers' Association* — *Rapport du service de santé de la cité de Montréal* — *Jules Tremblay: l'hôpital public d'Ottawa* — *Consulat de Russie: Siberian Opportunities* — *Ministère des Mines: Géologie et gisements minéraux d'une partie du canton d'Amherst (Québec)* — *Le bassin des rivières Harricanaw et Turgeon dans le Nord du Québec* — *Dominion Bureau of Statistics: Preliminary statement* — *L'union médicale du Canada* — *Débats de la Chambre des Communes* — *Committee of Sixteen: Second Annual Report 1920.*

FRANCE: — *Revue de l'Union Economique du commerce extérieur* — *Chimie et Industrie* — *L'Industrie française de la Conserve* — *L'Outillage industriel, commercial et maritime* — *Bulletin de la Chambre de commerce de Paris* — *La Revue commerciale* —

Le Journal des chambres de commerce françaises et étrangères — L'Economiste européen — Le Froid — Commerce et Industrie — La France économique et financière — La Démocratie nouvelle — Chambre de Commerce d'Angoulême: Bulletin mensuel — L'Economiste indépendant — Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France — L'Economiste moderne — L'industrie chimique — Journal des Economistes — Bois et Résineux — L'Eclair — L'Afrique du Nord illustrée — Exportation-Importation — La Ligue du libre-échange: Circulaire — British Chamber of Commerce: Bulletin — Francfort — Farmacia — Lyon — L'Age de fer — La démocratie Nouvelle — La Journée — Le Verre.

ROYAUME-UNI: —

The Manchester Guardian (Weekly) — Commerce Reports — The British Trade Review — Glasgow Chamber of Commerce Monthly Journal — Accounts relating to the Trade and Commerce of certain Foreign Countries — London Chamber of Commerce Journal — Anglo-Spanish Trade Journal — Anglo-Swedish Trade Journal — The Board of Trade Journal — Huddersfield Chamber of Commerce Journal — The Aberdeen Chamber of Commerce Journal — The Empire Mail and Overseas Trade — Wolverhampton, Walsall and Dudley Chamber of Commerce — Luton Chamber of Commerce Journal — Sheffield Chamber of Commerce Journal — Monthly Journal of the Nottingham Chamber of Commerce — Motor Traction — The British Australasian — Monthly Journal of the Bolton, Burnley, Preston and Blackburn Chamber of Commerce Monthly Journal — Halifax Chamber of Commerce Journal — Newcastle and Gateshead Chamber of Commerce Monthly Journal — Imperial Food Journal and Empire Produce News.

ETATS-UNIS: — *The Guaranty News — National City Bank of New York: Economic Conditions; Governmental Finance, U. S. Securities — International Trade Developer — The American Exporter — U. S. Commerce Reports (daily) — Guarantee Trust Co.: Weekly Letter. — The Community Builder (Erie, Penn.) — The Spanish American Trade Journal — Addressograph Users' News (Chicago) — Buffalo Live Wire — French Commission in the United States: Fortnightly Survey of French Economic Conditions.*

AUTRES PAYS: — *L'Action belge — Belgique-Canada — La journée financière et économique (Bruxelles) — L'Amérique française — Norwegian Trade Review — The Oriental Journal of Commerce (Tokio) — Bulletin commercial et industriel suisse — La Suisse économique — Revue suisse d'exportation — The Japan Magazine — Yokohama Chamber of Commerce Journal — Eastern Commerce — Oriental Trade Journal — Herald Mercantile (Mexique) — Bolletino della Camera di Commercio et Industria di Torino — Actividad (Monterrey) — The Anglo-Spanish Trade — La Chambre de com-*

merce française de Bogota (Colombie): Bulletin mensuel — Boletín de la Confederación de Camaras de Comercio de los Estados Unidos Mexicanos — The Weekly Druggist (Tokyo) — Bulletin de la Chambre de commerce de Liège — British Chamber of Commerce Journal (Shanghai) — Bulletin de la Chambre de commerce française de Montevideo (Uruguay) — Camera di Comercio de Cali (Colombie): Boletín mensual — L'Informatore Economico (Trieste) — North China Commerce (Tientsin) — The New-Zealand Journal of Commerce — Journal économique européen — Netherlands Indies Review — Directory of Merchants and Manufacturers in Yokohama — The Swiss Mercantile Exchange — Chambre de Commerce d'Alger: Bulletin — Statistics of the Dominion of New Zealand for 1918 — Bourse suisse du Commerce — Danish Foreign Office Journal — Sluyters' Monthly: East Indian Magazine.

LE MARCHE DU PAPIER

Revue Universelle de la Papeterie :

Au vrai, la situation du papier demeure inchangée. Le marché est calme, mettons même très calme. Car si des affaires ont été traitées, elles n'atteignent pas un chiffre élevé. Elles sont restreintes, sans que quoi que ce soit d'anormal se produise. C'est le retour d'un état de choses qui, même dans les périodes favorables, se répète invariablement. Comment donc s'étonner du marasme du marché?

Pourtant, il n'a pas été tel que des stocks n'aient pu être liquidés à des conditions meilleures que le mois dernier. Qu'ils s'agisse là de cas exceptionnels, nous n'en disconvenons pas, mais il n'en reste pas moins que ce fait, bien qu'apparaissant dans une mesure limitée, ne saurait être passée sous silence.

L'atonie actuelle ne se prolongera pas au delà de la trêve des confiseurs. Ce tribut à un usage immémorial une fois payé, d'autres perspectives se feront jour.

LE PAPIER EN ANGLETERRE

Il y a recrudescence de demandes, mais on conclut peu d'affaires. Les acheteurs ne sont pas enclins à faire des stocks, car ils constatent que les prix diminuent et ils attendent une accentuation de cet état de choses. L'Allemagne envoie à présents des produits en assez grande quantité dans le Royaume-Uni pour contrecarrer les fabricants anglais. Les prix des papiers ont diminué d'une façon bien plus sensible que ceux des autres produits demandés par les consommateurs. On peut dire que depuis juin les cours ont pris une inclinaison vraiment impressionnante si on les compare à ceux du premier semestre. Principalement depuis deux mois la baisse a été accélérée d'une façon très sensible, pour bien des raisons.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

ETABLIE EN 1887

JOSEPH COTE Limitée

QUEBEC

Importateurs et négociants en gros
TABAC, CIGARS ET ARTICLES DE FUMEURS

EPICERIES

**BISCUITS, CONFISERIES,
CHOCOLAT, etc.**



Les cigares "Côté Clear Havana" son garantis
sans rival à prix égaux.

Bureau et magasin de gros:

188, rue Saint-Paul, Québec

6 SUCCURSALES A QUEBEC

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

**Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
Architecte**

Durée des Cours: **QUATRE ANNEES**

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité
Une année complémentaire

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à L'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

**Cours d'été du 1er JUILLET au
1er SEPTEMBRE**

En vue des examens d'admission de septembre.

Pour renseignements s'adresser au Directeur,
228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.
No 9 rue St-Jacques MONTREAL
HEURES DE BUREAU: 9 hrs A. M. à 5 hrs P. M.
Correspondance Sollicitée.



Propriétaires et Distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons,
Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vi-
nailgre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allu-
mettes, Beurre de Pistaches, et autres produits
excellents.

Laporte. Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest

MONTREAL

Beurre,
Crème douce,
Crème à la
glace.

MONTREAL DAIRY Co. Ltd.

CULTIVATEURS

Nous achetons
la crème prove-
nant de vos sépa-
rateurs à main.

**290 Avenue Papineau
MONTREAL**

Aux Voyageurs

**NOS
MANDATS
DE
VOYAGE**

Ont rendu de grands services au public
voyageur.
Ont cours dans le monde entier.
Sont payables au pair partout.
Sont économiques et pratiques.
Evitent les pertes de temps en voyage.
Protègent contre le danger de vol d'ar-
gent et les ennuis qui en résultent pour un voyageur
à l'étranger.

Notre bureau de Paris, (14, rue Auber) offre des
avantages exceptionnels au commerce et au public
voyageur.

Adressez-vous à

La plus vieille Banque Canadienne-Française

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Bureau-Central, Québec,

310 Succursales et Agences au Canada

ACTIF: plus de \$68,000,000.00

Correspondants dans le monde entier

Le Placement National

LIMITÉE

Edifice "La Sauvegarde," Montréal

S'occupe d'achat et de vente
de débetures et obligations se-
culaires, municipales et des gou-
vernements. Administration de
successions, de propriétés, so-
ciétés et corporations. Liquida-
tions, placements d'assurance de
tout genre.

Consultez-nous, c'est votre in-
térêt.

90 NOTRE-DAME EST

En face du Palais de Justice

BANQUE DE MONTREAL

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Capital versé: \$22,000,000

Surplus: \$22,000,000

Profits indivis: \$1,251,850

Total de l'actif: \$560,150,812

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

Rt. Hon. Lord Shaughnessy, K.C.V.O.

M. D. Forbes, Angus,

M. Harold Kennedy,

Colonel Henry Cockshutt,

Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

M. R. B. Angus,
M. H. R. Drummond,
Lt. Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.,
M. G. B. Fraser,
M. E. W. Beatty, C.R.,

M. C. R. Hosmer,
M. Wm. McMaster,
M. H. W. Beauchercq,
M. J. H. Ashdown,
General Sir Arthur Currie,
G.C.M.G., K.C.B., L.L.D.

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

Succursales et agences: Dans tout le Canada et Terre-Neuve, à Londres, Angleterre et Ville de Mexico, à Paris, France; Banque de Montréal. Aux Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, San Francisco, British Columbia (la Banque de Montréal y a un intérêt). American Bank, (Propriété et opérée par la Banque de Montréal.) West Indies, British Guiana et West Africa. La Banque

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874.

CAPITAL AUTORISE \$10,000,000

CAPITAL VERSE ET RESERVE 8,000,000

TOTAL DE L'ACTIF 7,700,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-A. Vaillancourt, Président; l'hon. F.-L. Bédard, vice-président; A. Turcotte; E.-H. Lemay; l'hon. J. M. Wilson. A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

BEAUDRY LEMAN, Gérant-général.

334 Succursales et sous-agences en Canada — 42 Succursales dans la Cité et le District de Montréal.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de \$1.00 ou plus fait à notre Département d'Epargne.

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé \$10,029,622

Réserve et profits indivis . 9,475,585

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, C.V.O.,
Président.
Sir F. Orr-Lewis, Bart.
Hon. C. C. Ballantyne,
M. T. Ahearn,
Lt. Col. Jas. R. Moodie,
M. F. Howard Wilson,
Vice-président.
M. Farquhar Robertson.
M. George L. Cairns,
M. Alfred Evans,
Hon. Lorne C. Webster,
M. E. W. Kneeland,

M. Gordon M. McGregor,

D.-C. Macarow, Gérant-général.

T.-E. Merrett, Surintendant des succursales et insp. en chef.
Contrôleur général, W. A. Meldrum.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319, Boulevard Saint-Laurent; 1866, Boulevard St-Laurent; 672 rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, 1599 Ontario Est, Verdun, Notre-Dame de Grâces, Maisonneuve.

Total des dépôts - - - - \$152,211,354

Total de l'actif - - - - 186,528,254

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 399 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalable.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$5,000,000. Capital versé et réserve, \$4,300,000.00

SIÈGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Total de l'actif au-delà de \$10,000,000

Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: M. W.-F. Carsley,

M. G.-M. Bosworth, président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. Beauchemin de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Martial Chevalier, directeur-général "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Président: M. Tancrède Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

L'honorable Némèse Garneau, C. L. — Québec — président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES Président: L'honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi Vice-Président: L'honorable N. Perceux, N.P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Co., Ltd." M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU CHEF. M. Tancrède Bienvenu directeur-général, M. J.-A. Turcot, secrétaire. M. M. Larose, inspecteur en chef. M. C.-A. Roy, chef "Bureau de Crédit".

110 succursales dans les provinces de Québec, Nouveau Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard. 151 sous-agences

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Epargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

Le meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché il possède de l'arôme caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabac canadiens de choix.

**Le gros
paquet
à 10 cts.**

Contient deux fois la quantité de paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que.

Graines de Semence **DERY**

Le nouveau catalogue français est maintenant prêt. Demandez votre copie **Gratis**.



Graines
de
Semences
—
Oignons
à
fleurs
—
Plantes
etc.

Tél. Main
3036

Articles et nourritures pour volailles
toujours en magasin.

HECTOR L. DERY
17 à 23 Notre-Dame Est, Montréal

48 ANS D'EXISTENCE



IMPORTATIONS—GROS ET DETAIL
Tapis — Linoléums — Rideaux

Maison Filiatrault

TOILES ET COTONS

429, blvd Saint-Laurent

Tél. Est 635

MONTREAL

"La Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)

90, rue St-Jacques,

MONTREAL

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé	\$500,000
Capital souscrit	300,000
Capital payé	120,000

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association" quant à ses taux.

A.-A. MONDOU, N. P.,

J. MARCHAND,

Président et Gérant général.

Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182